

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 00235

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA VILLE D'ALÈS

Direction Commande Publique- Ingénierie du Bâtiment
Services Marchés Publics et Ingénierie du Bâtiment Pôle
Temps Libre
Réf. GS/MP/CS.2025.09
TÉL : 04.66.56.10.15

Objet : Marché à procédure adaptée (L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique) – travaux de la verrerie d'Alès - Pôle National du Cirque Occitanie (30) - salle d'entraînement / logements - lot 4 – menuiseries extérieures aluminium - autorisation de signature du marché et de tous les documents y afférents

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°25_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 donnant délégation du conseil municipal à Monsieur le Maire en application des articles L1413-1 et L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n°2025/00201 du 18 juillet 2025 transmise en préfecture du Gard le 18 juillet 2025 relative à l'attribution du marché de travaux de la verrerie d'Alès – Pôle National Cirque Occitanie, salle d'entraînement / logements,

Considérant que le lot 4 : menuiseries extérieures aluminium a été déclaré sans suite avant sa notification en raison d'une erreur constatée dans l'analyse des offres de la maîtrise d'œuvre,

Considérant que les caractéristiques du lot 4 ont été inchangées et que l'ensemble des candidats ayant remis une offre régulière à la procédure initiale a été consulté,

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 5 septembre 2025 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres et leur pondération, identiques à la procédure initiale, à savoir :

Critères	Pondération
1 - prix des prestations	45.0
2- valeur technique apprécié au regard du mémoire technique	55.0
2.1 - moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché (effectifs administratif et exécutif mis en place sur le chantier et organisation de l'équipe)	20.0

2.2 - moyens matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché (véhicules et outillages mis en œuvre pour la prestation)	5.0
2.3 - définition des matériaux envisagés, fiches produits et fourniture des labels environnementaux	10.0
2.4 - méthodes et organisation du chantier	20.0

Considérant les opérateurs économiques consultés, à savoir :

- SAS VIDAL ALU représentée par M. Cédric GENILLON, président, 61 rue des Arômes, 30340 Méjannes les Alès,
- SARL ALC MENUISERIES représentée par M. Sébastien CAUSSE, gérant, 2 rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon,
- SARL MENUISERIE FERNANDEZ représentée par M. Joël FERNANDEZ, gérant, ZI du Mas de Mèze, 12 chemin des Pins, 30700 Uzès,
- SAS VIP PLUS représentée par M. Sébastien ALLOUCHE, président, 430 avenue Blaise Pascal, 34170 Castelnau-Le-Lez,

Considérant que sur les quatre sociétés consultées trois d'entre elles ont remis une offre, à savoir :

- SARL ALC MENUISERIES représentée par M. Sébastien CAUSSE, gérant, 2 rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon,
- SARL MENUISERIE FERNANDEZ représentée par M. Joël FERNANDEZ, gérant, ZI du Mas de Mèze, 12 chemin des Pins, 30700 Uzès,
- SAS VIP PLUS représentée par M. Sébastien ALLOUCHE, président, 430 avenue Blaise Pascal, 34170 Castelnau-Le-Lez,

Considérant les résultats de l'analyse des offres et le classement définitif de celles-ci :

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL ALC MENUISERIES	41 366,00 € HT 45,00 / 45	52,50 / 55	97,50 / 100 1
SARL MENUISERIE FERNANDEZ	48 141,00 € HT 38,67 / 45	55,00 / 55	93,67 / 100 2
SAS VIP PLUS	48 442,16 € HT 38,43 / 45	55,00 / 55	93,43 / 100 3

Considérant qu'au regard de l'analyse des offres, l'acheteur public retient l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir l'offre de la SARL ALC MENUISERIES,

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis la candidature de la SARL ALC MENUISERIES,

DÉCIDE

Envoyé en préfecture le 17/09/2025

Reçu en préfecture le 17/09/2025

Publié le 17/09/2025

ID : 030-213000078-20250917-2025_00235D-AU



ARTICLE 1 :

Est retenue au titre du lot 4 menuiseries extérieures aluminium du marché relatif aux travaux de la verrerie d'Alès Pôle National du Cirque Occitanie (30) salle d'entraînement / logements, la SARL ALC MENUISERIES représentée par M. Sébastien CAUSSE, gérant, 2 rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon, pour un prix global et forfaitaire de 41 366,00 € HT (quarante et un mille trois cent soixante-six euros hors taxes).

ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux tous lots confondus est de 12 mois dont 4 semaines de préparation. Par dérogation à l'article 18.1 du CCAG travaux, le délai d'exécution propre à chaque lot est défini au calendrier prévisionnel.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

17 SEP. 2025

Le maire

Christophe RIVERO

